



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 17 juin 2026 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

Règlement # 383-04-26 modifiant le règlement # 379-383-04-26 10-25 établissant la tarification et les intérêts des services relatifs à l'enviroparc et aux écocentres pour l'année 2026

Ce règlement a pour objet d'ajouter les modalités de paiement lors de l'apport de matières non valorisables par remorque à bascule hydraulique aux écocentres de la MRC.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date des présentes.

Fait à Val-d'Or, ce 18 juin 2026

Original signé _____

La greffière de la MRC,
Me Marie-Hélène Bastien